

STRASBOURG Rencontre-débat de l'association nationale antibruit de voisinage

Le bruit de l'exaspération

À Strasbourg, le thème des nuisances sonores a échauffé les esprits bien avant que l'association nationale antibruit de voisinage (AABV) y organise hier, devant une soixantaine de personnes, la 18^e escale de son tour de France avec sa rencontre-débat sur les nuisances, leurs effets sur la santé et les solutions possibles. Résultat : une ambiance électrique. Et sonore.



Les témoignages ont été nombreux et vifs. PHOTO DNA - JF BADIAS

« Nous sommes là pour tenter de trouver des solutions », a inlassablement répété la présidente de l'AABV, Anne Lahaye, de sa voix douce. Mais la conférence-débat organisée par hasard à Strasbourg en pleine guerre du bruit a rapidement tourné au bureau d'enregistrement de l'exaspération générale, sur des tons beaucoup plus virulents.

« Aujourd'hui, louer un rez-de-chaussée à la Krutenau, c'est devenu impossible », tonne un homme dans le public. « J'assiste depuis des années à des agressions et des comas éthyliques sous mes fenêtres », s'indigne une habitante désespérée du même quartier. « Vous ne faites

rien », lance encore quelqu'un au commandant Mejean, représentante de la police, qui se défend, statistiques à l'appui : 1 300 ivresses publiques et manifestes et 433 procès-verbaux pour tapage ont été enregistrés depuis le début de l'année. « Il n'y a pas de volonté politique d'appliquer la charte contre la consommation d'alcool sur la voie publique », l'inter-

rompt avec véhémence le même homme, applaudi vivement par l'audience pour laquelle les solutions proposées hier soir par l'AABV ne répondent pas au problème qui les concernent en majorité : le tapage sur la voie publique.

« Le problème est dans la rue »

Porter plainte, d'accord. Mais quand il y a soixante personnes alcoolisées dans la rue, on porte plainte contre qui ? interroge le président de l'ARREN (l'Association pour le respect des riverains des établissements de nuit) Olivier Chalvi-gnac. Le problème, il est dans la rue. » Un couple témoigne de son calvaire, à la campagne, depuis l'installation d'une entreprise juste à côté de leur maison : le ballet des véhicules, les employés qui s'apostrophent aux aurores et, « le pire, le bip-bip des chariots élévateurs ». Mais « votre problème est beaucoup moins compliqué, ose M^e Nicolas Fady. Il faut juste faire une procédure. »

Représentants du groupement des hôteliers restaurateurs et débitants de boissons et signataires de la lettre adressée au préfet Stéphane Bouillon (nos précédentes éditions), Franck Meunier et Jacques Chomentowski ont souhaité être présents hier soir pour répondre à de potentielles critiques à l'encontre de la profession. Il a bien été question au cours des débats d'une délocalisation des bars, mais les intéressés n'ont pas eu à prendre la paro-

Critiques sur l'absence d'un élu

Aux côtés d'un médecin, d'un avocat, de la présidente de l'AABV, d'un témoin venu de Bourgogne et de représentants des forces de police et de gendarmerie, c'est Pierrette Gunther-Saës, directrice générale adjointe du pôle sécurité de la CUS, qui a pris place à la table des intervenants derrière le carton « municipalité ». Un « casting » qui a été critiqué à plusieurs reprises par des membres du public exprimant leur regret face à l'absence d'un élu. « Des représentants du monde de la nuit se sont donné la peine de venir, la moindre des choses aurait été que Mathieu Cahn soit là », a notamment estimé le président de l'ARREN.

le. « Le problème, ce n'est pas les bars, résumait le premier à l'issue de la réunion. Ce que la mairie ne veut pas comprendre, c'est que l'on parle des gens dans la rue. » « Je suis d'accord, glisse Albert, anti-bruit fervent. Et pourtant je suis voisin de la Salamandre ! » ■

HELENE DAVID